



14ème législature

Question N° : 76870	De Mme Virginie Duby-Muller (Union pour un Mouvement Populaire - Haute-Savoie)	Question écrite
Ministère interrogé > Écologie, développement durable et énergie		Ministère attributaire > Transition écologique et solidaire
Rubrique > animaux	Tête d'analyse > protection	Analyse > espèces menacées. ivoire. commerce illicite. lutte et prévention.
Question publiée au JO le : 31/03/2015 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller alerte Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur la polémique récente ayant eu lieu en France concernant la vente d'ivoire. Aussi, elle lui demande quelles mesures elle compte prendre pour lutter réellement « contre le braconnage d'éléphants et contre le trafic d'ivoire et d'autres espaces protégées » comme la France s'était engagée à le faire en décembre 2013 à Paris lors d'une table-ronde organisée en parallèle du sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique.